Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 763

Artikel: Refuge: la Suisse, il n'y a pas si longtemps...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017515

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REFUGE

La Suisse, il n'y a pas si longtemps...

Le congrès de Stuttgart de l'Internationale ouvrière et socialiste recevait en août 1907 rapport d'activité daté de Genève et signé de la rédaction du «Droschak», organe central de la fédération révolutionnaire arménienne «Daschnaktzoutioun» (ce journal, fondé en 1890, paraissait en effet en Suisse à l'époque du congrès de Stuttgart): l'action révolutionnaire armée arménienne était engagée.

Ce qui est intéressant, c'est d'apprendre que les révolutionnaires arméniens se plaignaient autant des «beys» kurdes que du gouvernement du sultan. Les Kurdes étaient, selon le rapport, des seigneurs féodaux oppresseurs, «faisant valoir leurs privilèges moyenâgeux».

Autre publication arménienne diffusée en Suisse, mais plus tard: un mémorandum adressé par Halil Halid, ex-député d'Angora, aux membres britanniques de la Conférence socialiste internationale de Berne, en février 1919. Ce texte intitulé «La turcophobie des impérialistes anglais» se plaint de la partialité des Occidentaux lorsqu'ils critiquent le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman. La Suisse, terre de refuge et de libres opinions: il doit y avoir pas mal d'informations sur le problème arménien dans nos bibliothèques cantonales.

GARANTIE 85

La Cedra peut tout se permettre

Présentation par la Cedra du projet «Garantie 85», établissant la «faisabilité» de l'entreposage de déchets faiblement, moyennement et hautement radioactifs dans notre pays. «Faisable et sûr», proclame haut et fort la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs. Et elle

appuie ses dires de huit volumes d'arguments et de 150 rapports techniques, à ce que l'on dit, travail dont il ne sera pas aisé de faire la synthèse, mais qui a d'ores et déjà vivement impressionné les «observateurs», à lire la presse après le show de M. Rudolf Rometsch vendredi passé à Berne. Faut-il en rire ou en pleurer?

L'assurance incroyable de la Cedra porterait plutôt à rire. Six ans de recherches et voici que le miracle technique peut enfin être révélé à la population suisse ébahie, et qui devrait être honorée d'une telle marque d'estime, puisque ailleurs, les spécialistes internationaux en sont encore à étaler leurs doutes sur le sujet. Donc, les déchets hautement radioactifs seront enrobés dans du verre, puis enfermés dans des conteneurs en acier «non corrosif» (on va jusqu'à vous en dire l'épaisseur: 25 cm), eux-mêmes enveloppés dans une sorte d'argile: tout cela sera envoyé «par le fond», dans un dépôt «final» aménagé à 1200 mètres sous la surface terrestre. Rien qu'avec le système des conteneurs, la sécurité est promise pour un petit millier d'années.

UNE QUESTION DE MATÉRIEL

Voilà la «garantie»! Une «garantie» que le matériel sera d'une qualité suffisante pour renvoyer les problèmes assez loin dans le temps: cessons donc de nous torturer les méninges aujourd'hui, et pour quelques générations. La Cedra met l'accent sur le matériel, parce que pour le reste, c'est le flou, les «probabilités», les études géologiques en cours, les forages à venir. Comment la Cedra peut-elle être aussi catégorique sur les caractéristiques du matériel à utiliser, sur la façon de l'utiliser pour des centaines d'années, tout en ne sachant pas exactement dans quelles conditions géologiques l'entreprise sera menée à chef? Chut, ca c'est la question à ne pas poser! A la limite, le matériel sera si bon que peut importe la qualité du terrain dans lequel on va l'enfouir. Prière au Conseil fédéral d'en rester là - on s'accommoderait même d'une exigence de quelques centimètres d'acier supplémentaires ou de quelques volumes d'argile (bentonite) en sus, si ça pouvait calmer les esprits.

Se pourrait-il que cette petite représentation ne vous fasse pas rire?

Evidemment, vous en êtes encore à penser que de ce projet «Garantie 85» dépend la poursuite de l'exploitation de l'énergie nucléaire dans ce pays... Sur le plan des textes légaux, vous avez parfaitement raison. Sur le terrain, dans la réalité suisse actuelle, il faut bien dire qu'il n'y a pas de limite au fait accompli nucléaire. Et c'est là que la dernière conférence de presse de la Cedra donnerait aussi à pleurer.

UNE FAÇADE LÉGALE

Tant de mal, des kilos et des kilos de papier, des millions engloutis dans des efforts désespérés de relations publiques, des mandats tous azimuts pour quadriller le petit milieu géologique et faire taire les éventuels opposants, tout cela pour maintenir une fiction démocratique, une façade légale à l'exercice d'un pouvoir énergétique sans contrepoids! Que la Cedra ne se donne pas toute cette peine! Finalement, les choses étaient plus nettes, lorsque MM. Rometsch and Co se moquaient ouvertement de l'avis de la population d'Ollon en bâclant leur requête pour des sondages au Bois de la Glaivaz.

C'est donc cette Cedra depuis belle lurette disqualifiée — faut-il dire ici que les interprétations optimistes des six forages déjà exécutés sont contestées en privé par les rares spécialistes associés aux travaux et qui n'ont pas pris le parti du silence? — qui dit au Conseil fédéral: pas de problème, allez-y! Pourquoi tout à coup lui retirer une confiance qu'elle ne mérite plus depuis longtemps? Parce que toute une partie de l'opinion publique avait pris au sérieux cette échéance de 1985? Allons donc: il n'y a pas de doute qui ne se surmonte avec une bonne rasade d'optimisme publicitaire. Et là, on peut compter sur la Cedra pour forcer la note: le jour même où devaient paraître les comptes rendus